

**SOLIGNAC**



**Meilleures  
Voies**



**2014**

Janvier 2014



## SOMMAIRE

• Le mot du Maire

### P 1

• Le mot du Maire (suite)

### P 2

• Travaux

• Conseil municipal

### P 3

• Conseil municipal (suite)

### P 4 et 5

• Rentrée scolaire 2014

- Les nouveaux rythmes scolaires

- Inscription à l'école

### P 6

• Elections municipales

• Elections européennes

### P 7

• Commande publique artistique

• La Balade du Journal

### P 8 et 9

• L'année 2013 en images

### P 10

• Inauguration de l'atelier municipal

### P 11

• Accueil des nouveaux habitants

• Etat civil

### P 12

• RAM Croque Lune

### P 13

• SABV : communiqué de presse

### P 14

• Le monoxyde de carbone

• Le permis de conduire sécurisé

### P 15

• L'huître en fête

### P 16

• Le marché de Noël

### P 17

• Le repas des Aînés

### P 18

• Le concert aux chandelles

Commission de rédaction :  
Yvette Aubisse, Anne-Marie Chatard, Robert Laffitte,  
Fabrice Record, Colette Roubet

Responsable de la publication : Marie-Claude Naudon

Photos : Mairie de Solignac,  
Renaissance de Solignac, Maza'Val,  
RAM de Boisseuil, René Gilibert, Gérald Pichonnaud

Couverture : Alain Lafeuille

Conception  
**BUREAU DE DESSIN**  
D. VALLE

Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX  
Tél. 09 60 45 13 58 - Fax 05 55 70 32 84

# Le mot du Maire



La dernière année de mandature est en train de s'achever. En effet, le renouvellement des conseillers municipaux doit avoir lieu les 23 et 30 mars prochain.

Cette année 2013 a été, une nouvelle fois, riche en réalisations.

Une mandature, six ans, c'est à la fois long et court. Avec l'expérience, nous

nous rendons compte que les projets que nous souhaitons mettre en œuvre n'avancent pas aussi vite que nous le voudrions.

La preuve en est pour le pôle jeunesse dont l'acquisition d'un premier bâtiment s'est faite en 2009. La construction complémentaire arrive dans sa phase active. Le choix des entreprises aura lieu courant janvier 2014, le début des travaux suivra, l'achèvement est prévu pour fin 2014.

En ce qui concerne les ateliers municipaux, la réalisation a été un peu plus rapide : acquisition en 2011, mise en service en 2013.

Pour le restaurant, place de la Briance, l'achat du bâtiment a eu lieu en juin 2010 et le nouveau commerce était opérationnel en juin 2013.

Nous avons poursuivi la sécurisation des entrées de bourg : 2<sup>ème</sup> tranche, côté cimetière.

Notre projet moulin, après l'étude de faisabilité, entre lui aussi dans une phase plus active. Le choix de l'architecte a été fait au bénéfice du cabinet BIP qui doit nous présenter une proposition d'aménagement dans le courant du mois de janvier.

Le marché hebdomadaire du samedi matin peine à se développer par manque de fréquentation. Aussi, après concertation avec les commerçants du marché, il a été décidé que :

- le marché hebdomadaire sera à dominante alimentaire (légumes, fruits, fromage, œufs, charcuterie, vins... nous recherchons désespérément un poissonnier),
- une fois par mois, le premier samedi, le marché sera ouvert aux commerçants divers (alimentaire, confitures, macarons, habillement...) à compter de février 2014.

Pour pouvoir appliquer la réforme des rythmes scolaires à la rentrée prochaine, nous avons travaillé à l'élaboration des emplois du temps au cours de réunions regroupant la commission scolaire municipale, les enseignantes et les parents d'élèves.

*Maintenant, nous allons mettre en place un comité de pilotage, comprenant des parents d'élèves des deux écoles et la commission scolaire municipale. Ce comité étudiera l'organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).*

*L'école de musique du Vigen qui accueillait principalement des enfants et adultes du Vigen, de Solignac et quelques-uns d'autres communes devenait trop lourde à gérer par une seule commune. La municipalité du Vigen s'était rapprochée de nous pour demander si une gestion en intercommunalité (SIVOM) était possible.*

*Après accord unanime des deux conseils municipaux (Le Vigen-Solignac), du Comité du SIVOM et de la Préfecture, qui a validé la modification des statuts du SIVOM, l'école de musique est intercommunale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.*

*Je vous laisse découvrir les articles de ce nouveau bulletin municipal qui vous informe de la vie de votre village. Bonne lecture.*

*Enfin, je vous adresse, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, nos vœux les plus sincères de joie, de bonheur, de travail et surtout de bonne santé.*

TRES BONNE ANNEE 2014

Bien cordialement,  
**Yvette AUBISSE**



# Travaux



## Remise aux normes de la salle des fêtes

Afin de respecter la réglementation concernant la sécurité dans les établissements recevant du public (ERP), certains aménagements étaient à apporter à la salle des fêtes.

Il a été nécessaire de créer des espaces à partir desquels le feu ou la fumée ne pouvaient pas se propager afin de pouvoir stocker les chaises et les tables.

Au cours du contrôle effectué par la commission de sécurité de l'arrondissement de Limoges le 2 décembre dernier, ces locaux ont été agréés. La commission a pu vérifier que les conditions de sécurité étaient respectées, aussi bien dans la salle des fêtes que dans le restaurant scolaire et la cuisine.

Elle a donné un avis favorable pour l'utilisation de ces locaux.

## Eglise abbatiale

Le même jour, cette commission de sécurité a procédé à une visite de contrôle de l'église et a également rendu un avis favorable.

## Conseil Municipal du 05 décembre 2013 : à retenir

### Choix de l'architecte pour la maîtrise d'œuvre du moulin :

Après analyse des propositions par l'ATEC 87, 2 cabinets d'architectes ont été retenus pour une présentation, le bureau « BIP » et le groupe « Le compas dans l'oeil » pour une présentation plus approfondie à la commission le 16 décembre prochain. Ce choix et cette procédure sont adoptés à l'unanimité.

### Création de 2 postes et modification du tableau des effectifs :

Deux agents ont été admis au grade d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe. Il convient de créer ces deux postes. Le tableau des effectifs doit de ce fait être modifié pour tenir compte de ces évolutions. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

### Demande de subventions exceptionnelles pour les écoles :

La Directrice de l'école Joseph Mazabraud a informé Madame le Maire d'un projet culturel et artistique dans le domaine du cirque en collaboration avec des compagnies durant l'année scolaire 2013-2014. La commune participera par une subvention de 3000 € à titre exceptionnel sachant qu'elle ne participera pas en 2014 à d'autres actions du type voyage de fin d'année. L'école Val de Brianche percevra une subvention identique à celle de 2013. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

### **Modification du règlement intérieur du marché :**

Une réunion avec les commerçants du marché, prévue de longue date, s'est tenue le samedi 26 octobre après le marché. Il est apparu que :

- La présence d'un placier n'est plus nécessaire,
- La perception d'un droit de place est un handicap au développement du marché,
- Le marché hebdomadaire doit être à dominante alimentaire et une fois par mois, le premier samedi, le marché sera ouvert aux commerçants divers (type habillement).

Le règlement du marché a donc été modifié tenant compte de ces observations. Ce nouveau règlement est soumis à l'approbation du conseil, ainsi que la décision d'annuler la participation financière des commerçants.

Ces deux points sont approuvés à l'unanimité.

### **Remboursement frais de mission :**

Madame le Maire rappelle que, lors de la détermination des indemnités du maire et des adjoints, une somme avait été réservée afin de permettre d'allouer une indemnité à certains conseillers ayant mené à bien des missions particulières. Colette Roubet et Philippe Aubisse ont été chargés d'améliorer le réseau de sentiers de randonnée (tracé et réalisation matérielle avec l'aide d'employés communaux et de bénévoles).

Colette Roubet a par ailleurs été chargée du tri et du classement des archives, aidée par les secrétaires de mairie. Il est proposé d'allouer 400 € à Colette Roubet et 200 € à Philippe Aubisse au titre des frais de mission, proposition approuvée à l'unanimité.

### **Révision du loyer de la salle des fêtes :**

Madame le Maire propose que, pour 2014, une augmentation uniforme de 2% soit appliquée pour chaque type de location. Il est par ailleurs proposé que la salle des fêtes soit attribuée deux fois par an à titre gracieux aux associations de la commune. Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

	<b>TARIF 24 H Habit. Solignac Associations</b>	<b>TARIF 24 H Autres</b>	<b>TARIF WEEK-END Habit. Solignac Associations</b>	<b>TARIF WEEK-END Autres</b>
<b>SALLE</b>	158.00	245.00	235.00	357.00
<b>SALLE + CUISINE</b>	260.00	398.00	337.00	510.00
<b>COUVERTS (par pers.)</b>	0.65	0.65	0.65	0.65
<b>CAUTION (salle)</b>	250.00	250.00	250.00	250.00
<b>CAUTION (ménage)</b>	80.00	80.00	80.00	80.00

### **Achats de terrains et régularisation par acte administratif :**

Madame le Maire signale certaines anomalies relatives à l'utilisation ou à l'entretien par la commune de parcelles de terrains appartenant à des propriétaires privés (parcelle AD63 du lotissement Saint-Eloi, parcelle B348 le long de la voie communale de Solignac à Villebon, parcelle supportant une partie de la voie reliant la D32 à la voie communale du Pont Rompu à Limoges). L'accord des propriétaires ayant été obtenu moyennant 500 euros pour la première et 1 euro pour les deux autres, ces achats seront régularisés par des actes administratifs. Ces accords sont validés par le conseil municipal à l'unanimité.

Comme nous l'avons annoncé, la décision de reporter la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 a été prise en conseil municipal, après consultation des parents d'élèves et concertation avec les enseignantes.

## L'emploi du temps

Depuis la fin de la dernière année scolaire, la commission scolaire municipale et les enseignantes ont travaillé à l'élaboration d'un emploi du temps qui respecte les directives gouvernementales, à savoir :

- L'étalement de 24 heures d'enseignement sur 9 demi-journées, incluant le mercredi matin.
- Une journée de classe limitée à 5h30 (sauf dérogation) et une demi-journée de 3h30 maximum.
- Une pause méridienne de 1h30 au minimum.
- Mise en place de TAP (temps d'activités périscolaires) par la municipalité.

Après plusieurs productions d'emplois du temps qui ne faisaient pas l'unanimité, nous en avons élaborés deux : l'un pour l'école Val de Briance, l'autre pour l'école Joseph Mazabraud. Nous avons bénéficié de l'aide de l'inspecteur de l'éducation nationale, M. Bustreau, pour finaliser ce travail et nous l'en remercions.

Les emplois du temps ont été présentés en conseil d'école du 28 novembre 2013 et ont été adoptés à la majorité moins 3 voix. Ils ont été transmis pour validation à la DASEN (directrice académique des services de l'éducation nationale) dont nous attendons la réponse.

## ECOLE JOSEPH MAZABRAUD

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Total</b>
<b>Matin</b>	8h45-12h	8h45-12h	8h45-11h45	8h45-12h	8h45-12h	16h
<b>Après-midi</b>	13h45-16h15	13h45-15h15 TAP 1h		13h45-16h15	13h45-15h15 TAP 1h	8h
<b>Total</b>	5h45	4h45	3h	5h45	4h45	24h



# Nouveaux rythmes scolaires

## ECOLE VAL DE BRIANCE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Total
Matin	8h45-12h	8h45-12h	8h45-11h45	8h45-12h	8h45-12h	16h
Après-midi	13h45-16h	13h45-15h30 TAP 45mn		13h45-16h	13h45-15h30 TAP 45mn	8h
Total	5h30	5h	3h	5h30	5h	24h



### **Les TAP (temps d'activités périscolaires)**

Nous allons entrer dans une autre phase de travail pour la mise en place des TAP. Un comité de pilotage, composé de parents d'élèves (un titulaire, un suppléant par école) et de la commission scolaire, se réunira pour la 1<sup>ère</sup> fois en janvier.

La tâche ne sera pas simple car il faudra choisir des activités en fonction des tranches d'âges, trouver un nombre d'animateurs\* suffisant dans ces différents domaines, bénévoles ou rémunérés, et dégager des locaux municipaux pour pratiquer ces activités.

*\*1 animateur pour 14 enfants de maternelle, 1 pour 18 en élémentaire.*

### **Financement**

Nous devrions percevoir de l'Etat une aide de 50 € par enfant pour l'année 2014- 2015. Le coût pour la municipalité sera bien supérieur à l'aide d'autant que nous mettrons en place un accueil de loisirs le mercredi après-midi, avec service de restauration pour les enfants qui le fréquenteront.

### **Inscription à l'école pour la prochaine rentrée**

Afin de mieux organiser et prévoir la prochaine rentrée, nous invitons les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école à la prochaine rentrée à le faire dès maintenant.

Sont concernés par l'inscription les nouveaux venus sur la commune et les enfants nés en 2011. Il suffit de se présenter au secrétariat de la mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.



# ELECTIONS MUNICIPALES

des 23 et 30 mars 2014

Le mode de scrutin change dans notre commune.

*Contrairement aux précédentes élections municipales, **vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé.** Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.*

## Nouveau :

> Interdiction du panachage

> Présentation **obligatoire** d'une pièce d'identité pour voter. **Le fait d'être « connu » d'un ou plusieurs membres du bureau de vote ne vous dispense donc pas de cette obligation.**

## Seuls les documents suivants sont admis pour prouver votre identité :

- Carte nationale d'identité (même périmée)
- Passeport (même périmé)

### Autres documents (en cours de validité) :

- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de 3 mois, comportant une photo d'identité et authentifiée par un cachet de la commune
- la carte vitale avec photographie
- la carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la SNCF

## Élection des conseillers communautaires :

Vous élirez également, **en même temps**, les conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

### Pour plus informations :

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) rubrique Elections



# ELECTIONS EUROPEENNES

Le scrutin aura lieu en France

le dimanche 25 mai 2014

# Le projet de commande publique artistique

Notre projet de parcours vers les jardins sonores de La Borie vient de franchir une étape importante. Jugé particulièrement intéressant par le Ministère de la Culture, ce dernier a décidé d'en financer les études. Le projet a donc fait l'objet d'un appel à candidature durant l'été sur tous les sites professionnels spécialisés. 38 artistes ou équipe d'artistes ont déposé un dossier. Le comité de pilotage qui s'est réuni le 4 décembre dernier autour d'Yvette Aubisse et d'Antoine Réguillon, conseiller pour les arts plastiques à la DRAC du Limousin, a eu la lourde et difficile tâche de choisir deux artistes parmi les 38 postulants.

Les deux artistes retenus pour présenter une étude au comité de pilotage dans les trois mois sont :

***Eric BENQUE et Jean-François DEMEURE***

Le comité de pilotage se réunira après le dépôt des deux études pour choisir l'artiste chargé de la réalisation du projet. Ce choix devra être validé par le conseil municipal.

## La Balade du Journal : rendez-vous le 18 mai 2014

Solignac a été choisi par le Populaire du Centre pour l'organisation de la randonnée du printemps 2014. Créée en 2013, la première édition s'est déroulée à Chaptelat en avril dernier.

Après des réunions préparatoires, nous nous sommes retrouvés le 10 décembre dernier pour tester les itinéraires proposés, avec des Solignacois bénévoles qui s'investissent dans l'aventure, des membres d'associations qui ont assuré le succès de la manifestation de Chaptelat et dont les avis et conseils nous sont indispensables. Dominique Gauthier, représentant la Fédération des chemins de Grande Randonnée, validera les circuits proposés au Populaire du Centre. Sous le soleil et dans la bonne humeur, au bout des 11 kms parcourus, c'est à la satisfaction générale, que les trois circuits de 1h, 2h et 3h ont pris forme.

Le Solilès a accueilli toute l'équipe autour d'Yvette Aubisse pour un repas bien mérité.

N'hésitez pas à vous manifester si vous voulez participer à l'organisation de la journée du 18 mai. On nous annonce plus de 1000 randonneurs !



# L'année 2013



*Achat d'une lame de déneigement*



*Aménagement de l'entrée de bourg côté cimetière*



*Installation des TNI dans les écoles*



*Lancement d'un marché hebdomadaire*



*Glissière de sécurité*



*Ouverture des jardins sonores de La Borie*

# en images



*Inauguration du Solilès*



*Flourissement 1<sup>er</sup> prix*



*1001 NOTES*



*Fête des associations*



*Atelier municipal*



*Projet pôle jeunesse*

# Inauguration de l'atelier municipal

Depuis septembre, les agents techniques ont installé progressivement tout leur matériel dans leur nouveau local. Il leur restait à remettre en état la partie maison (peinture, carrelage et nettoyage), ce qui fut fait en décembre.

Le bâtiment peut abriter plusieurs véhicules et engins. Deux locaux ont des attributions spécifiques : l'un pour les peintures et les produits phytosanitaires, l'autre pour le petit matériel et les carburants. Un atelier vient compléter l'ensemble. A l'extérieur, une grande aire permet de stocker les matériaux.

Côté « maison », les agents disposent d'un coin-cuisine, d'un bureau, de vestiaires et de sanitaires. A l'extérieur, un parking permet de garer leurs véhicules.

Grâce à cette réalisation, les conditions de travail du personnel sont plus fonctionnelles et agréables.

Nous avons inauguré ces locaux le 11 décembre.

Le maire, Yvette Aubisse, a coupé le ruban en présence de M. Picherit, représentant Limoges Métropole, de Madame le Maire du Vigen, de conseillers municipaux de Solignac et du Vigen, du Major Garcia, chef de la communauté de brigades de gendarmerie, des architectes du Cabinet DAA, des chefs d'entreprises qui ont réalisé les travaux et, bien sûr, des agents techniques accompagnés de leurs homologues du secteur communautaire.

Un vin d'honneur réunissait tout le monde à la salle des fêtes où Madame le Maire remerciait tous les acteurs de cette belle réalisation.



# Accueil des nouveaux habitants



Le samedi 23 novembre, Yvette Aubisse, maire de Solignac, entourée de quelques adjoints et conseillers municipaux se sont réunis à la mairie pour accueillir une vingtaine de nouveaux habitants.

Après de brèves présentations, chacun a pu écouter Madame le Maire et son équipe qui ont abordé des sujets aussi divers que variés concernant la vie à Solignac : infrastructures, commerçants et artisans, associations, Limoges Métropole, projets, etc... Les nouveaux solignacois ont ensuite pu s'exprimer avant de recevoir des informations sur la commune et un petit cadeau.

La conversation s'est poursuivie autour du pot de l'amitié dans une ambiance particulièrement chaleureuse.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

<b>02 octobre</b>	<b>ROBERT VIDIS Enzo</b> - 19, rue François Perrin
<b>05 novembre</b>	<b>LEPINE DROUIN Gabrielle Gaëlle</b> - 2, avenue du 11 novembre 1918
<b>24 novembre</b>	<b>LEMARCHAND Louane Adeline Ophélie Frédérique</b> - 8 lot. Saint-Eloi
<b>30 novembre</b>	<b>CHATTON Marion Louise Léonie</b> - La Reynie

### DECES

<b>1<sup>er</sup> octobre</b>	<b>GALINET Bernard Léon</b> - 20, rue de la Peyrade
<b>05 octobre</b>	<b>DENIS Albert Paul</b> - Villebon
<b>12 octobre</b>	<b>DA SILVA FERREIRA Antonio</b> - La Plagne
<b>30 novembre</b>	<b>NARBONNE née BERNARDI Anna Catherine Gilberte</b> - 9 cité Le Clos

## ETAT CIVIL ANNEE 2013

NAISSANCES **15** - MARIAGES **4** - DECES **13**

# Relais Assistants Maternels Parents « Croque Lune »

Boisseuil et le S.I.P.E. soufflent leur 1<sup>ère</sup> bougie !

Un an déjà que le RAM Croque Lune accueille les assistants maternels, enfants et familles des communes de Solignac et Le Vigen !

De nombreuses familles ont sollicité le service Relais Assistants Maternels sur cette première année pour la recherche d'un mode d'accueil et pour un accompagnement dans leurs démarches en tant qu'employeurs. Le service est bien repéré et utilisé.

Concernant les assistants maternels, certains se sont impliqués d'emblée et font preuve d'un vrai dynamisme. Espérons qu'ils seront plus nombreux à fréquenter les temps collectifs à l'avenir : la porte est ouverte...

## L'actualité du RAM :

- Des temps de motricité au gymnase de Boisseuil, ouverts sur inscriptions aux assistants maternels, aux enfants et aux parents
- Des rencontres entre RAM et Multi-Accueil « 1 2 3 Soleil » une fois par trimestre dans les locaux du multi-accueil. Une rencontre s'est déroulée le 22 octobre 2013 sur le thème « comptines et jeux de doigts et atelier marionnettes ». La dernière de l'année s'est déroulée le 5 décembre 2013 sur le thème « Loto des odeurs ». D'autres seront proposées en 2014.
- La semaine du goût sur le thème des produits laitiers a fait l'objet d'une animation à la salle polyvalente de Boisseuil le jeudi 24 octobre 2013 de 9h30 à 11h30 avec présence d'une puéricultrice.
- Des réunions à thèmes ouvertes aux assistants maternels et aux parents. En 2013, deux réunions sur les thèmes de « la propreté » et « mordre, bagarre, conflit, jalousie » ont été proposées. D'autres seront organisées en 2014.
- De l'éveil musical, sur une période de l'année, sur les temps collectifs
- Le samedi 30 novembre 2013 : Journée Nationale des Assistants Maternels à Ambazac avec conférence de M. Jean Epstein, psychosociologue. Temps d'échanges l'après-midi.
- Des temps d'échanges professionnels entre assistants maternels, animés par un professionnel en supervision sont proposés sur inscriptions.
- Noël du RAM le mardi 10 décembre 2013 au matin avec un spectacle adapté aux tout petits « Fleur Bleue », présenté par Patricia Garnier de la compagnie « Léonie tricote ».

Assistants maternels, enfants et familles se retrouvent comme chaque année pour ce moment un peu magique.

- Pour toute information ou inscription, n'hésitez pas à contacter l'animatrice du RAM.



## Temps collectifs :

lundi- mardi- jeudi- vendredi de 9h15 à 11h30 sur inscriptions.

## Temps de permanence :

lundi : 13h -18h ; mardi : 13h -17h45 ; mercredi : 9h -11h ; vendredi : 15h -17h.

**Contact :** Sandrine Miramont - Tél. : 05-55-58-83-06 - Mail : ram@mairie-boisseuil87.fr



## Communiqué de Presse

Suite à la validation du schéma départemental de coopération intercommunal par Monsieur le Préfet en 2011, suivi d'un arrêté préfectoral du 19 juin 2012, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV), basé à Aix-sur-Vienne intègre la quasi-totalité des communes du bassin versant de la Briance.

En partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin, le Syndicat Monts et Barrages et la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne, les démarches préalables au montage d'un Contrat Territorial Milieux Aquatiques ont été lancées dans le but d'organiser une gestion intelligente de la ressource en eau à l'échelle de tout le bassin.

Ce Contrat Territorial est un outil opérationnel de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Régional du Limousin qui permet de financer des études et des travaux abordant l'ensemble des problématiques touchant les milieux aquatiques avec pour objectif de répondre aux attentes de la DCE (Directive Cadre Européenne sur l'Eau, datant de 2000) à savoir l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau d'ici 2015 à 2027.

Une technicienne de rivière a été recrutée au SABV pour mettre en œuvre ce Contrat. Dans ce cadre, elle va parcourir les berges des principaux cours d'eau du bassin de la Briance afin de réaliser un premier état des lieux.

Dans ce cadre, elle passera sur le linéaire de la Briance durant le premier trimestre 2014.

Amis riverains et pêcheurs, ne soyez pas surpris si vous la voyez sur votre propriété et n'hésitez pas à aller à sa rencontre pour qu'elle puisse vous informer.

### Contact :

**Cécilia ROUAUD - Technicienne Rivière** - 06.38.37.09.66

[c.bellanger-sabv@orange.fr](mailto:c.bellanger-sabv@orange.fr)

**Yoann BRIZARD - Responsable du Syndicat**

Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne

24, avenue du Président Wilson

87 700 AIXE SUR VIENNE

Tél. 05.55.70.77.17

Fax. 05.55.70.30.21

[sabvm@wanadoo.fr](mailto:sabvm@wanadoo.fr)

[www.syndicat-bassin-vienne.fr](http://www.syndicat-bassin-vienne.fr)



# CO : monoxyde de carbone

## DANGER !

Ce gaz est un méchant ! Il tue.

Un appareil de chauffage qui fonctionne mal, une pièce insuffisamment aérée, une cheminée qui « tire » mal et ce peut être l'accident fatal.

Maux de tête, nausées, vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone.

Alors :

- Aérez immédiatement la pièce
- Arrêtez, si possible, les appareils à combustion
- Evacuez rapidement les lieux et ne les réintégrez pas avant l'avis d'un professionnel du chauffage ou des pompiers.

Numéros à ne pas oublier :

- **112** : numéro unique d'urgence européen (portable)
- **18** : sapeurs pompiers
- **15** : SAMU

Et, bien entendu, prudence.



## Le nouveau permis de conduire sécurisé

Depuis le 19 janvier 2013, les droits à conduire et le modèle du permis de conduire sont harmonisés au sein de toute l'Union européenne. Il est mis en circulation en France depuis le 16 septembre dernier. Il n'est plus produit en préfecture mais de manière centralisée et sécurisée, à l'Imprimerie nationale. Toutefois, les préfectures continuent d'instruire les dossiers.

Plastifié, il est de la taille d'une carte de crédit (8,5 X 5,4 cm). Il contient une puce électronique et une bande MRZ (Machine Readable Zone) qui vont permettre de mieux lutter contre la fraude. La puce contient les seules et uniques informations visibles sur le titre : l'état-civil du conducteur, la date de délivrance et le numéro du titre, les catégories obtenues, ainsi que les éventuelles restrictions au droit à conduire (port de lunettes, véhicule aménagé...). Elle ne contient pas d'empreintes digitales, ni le capital des points, ni l'historique des PV.

Concernant le renouvellement périodique de tous les titres, la France a choisi la période de validité maximale du titre, soit 15 ans pour les catégories A et B. Il s'agit, pour ces catégories, d'un simple renouvellement administratif gratuit, sans visite médicale ou examen pratique associé. Il permettra notamment de mettre à jour l'adresse et la photographie d'identité. Les permis de conduire des catégories dites « lourdes » (C et D) ou soumises à un avis médical devront être renouvelés tous les 5 ans, comme c'est déjà le cas.

Il est inutile de se déplacer en préfecture pour demander un nouveau permis de conduire : tous les permis délivrés avant le 19 janvier 2013 sont valables jusqu'au 19 janvier 2033. Ces permis seront remplacés progressivement par les nouveaux à partir de 2015, selon des modalités d'échange qui seront communiquées le moment venu. Les permis de conduire délivrés entre le 19 janvier 2013 et le 16 septembre 2013 seront remplacés en priorité en 2014.



## Samedi 2 novembre

### "l'Huître en Fête"

Voilà 10 ans maintenant qu'une idée fantasque et courageuse a germé dans la tête du président de l'Office de Tourisme, Claude Oyarsabal : organiser une fête de l'huître à Solignac.

Dès lors, cette manifestation n'a cessé de grandir et aujourd'hui, sous plus de 600 m<sup>2</sup> de chapiteaux, cette fête fait la part belle aux huîtres des différentes régions ostréicoles françaises ainsi qu'aux produits de la mer, sans oublier les vins de différentes régions.

Cette année une interrogation planait : le nouvel emplacement sur le parking du stade municipal allait-il avoir une incidence sur la fréquentation de la 10<sup>ème</sup> édition de "l'Huître en Fête" ?

L'équipe de l'Office de Tourisme de Solignac était rapidement rassurée voyant arriver une foule considérable, bien décidée à passer un moment festif, gourmand et amical.

Devant un tel succès, le président partageait sa joie avec l'équipe de bénévoles sans laquelle cette fête ne pourrait avoir lieu. C'est une très belle récompense pour toutes celles et ceux qui se sont dépensés sans compter.

Il est difficile de nier le succès croissant de cette manifestation vu les échos recueillis et la très grande satisfaction des visiteurs et des exposants.

La réputation de Solignac s'est confirmée une fois de plus.

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme vous donne rendez-vous en novembre 2014 pour la prochaine édition de "l'Huître en Fête".

Le président de l'Office de Tourisme et son équipe vous présentent leurs vœux les plus sincères pour l'année 2014.

*Claude OYARSABAL*, président de l'OT

# Marché de Noël

Le samedi 7 décembre 2013, l'association de parents d'élèves Maza'Val organisait son traditionnel marché de Noël. Cette année, l'installation de chapiteaux sur la place Georges Dubreuil a permis d'étendre le marché et de lui donner une allure plus festive. Le soleil était au rendez-vous, visiteurs et acheteurs ont été nombreux toute la journée.

La diversité des exposants présents permettait de trouver de nombreuses idées cadeaux pour tous les goûts allant de l'alimentaire (charcuterie, volailles, foie gras, madeleines, miel, bière locale, safran...) aux accessoires (bijoux, sacs, tabliers, livres...) en passant par la décoration (Noël, verrerie, mosaïque, bois...). Les petits n'ont pas été oubliés non plus avec des jeux de société et des livres.



Les enfants des écoles et leurs enseignants avaient bien travaillé les semaines précédant le marché pour préparer de nombreuses créations qui ont été victimes de leurs succès.

La star du mois de décembre, le Père Noël, était bien sûr de la partie. Il a pu rencontrer les enfants et leurs parents et surtout poser pour les traditionnelles photos dans l'atmosphère toujours magique de Noël.

En fin de journée, le bilan était plus que positif, exposants comme organisateurs étaient ravis de cette journée qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse. La bonne fréquentation de notre marché permettra d'aider les enseignants dans la réalisation de leurs projets pédagogiques et de financer différentes sorties pour les enfants.

Cette manifestation ne pourrait exister sans la motivation et le dynamisme des bénévoles de l'association Maza'Val. Un grand merci surtout aux enfants, parents, grands-parents, amis, enseignants, exposants toujours plus nombreux, sans oublier le soutien de la municipalité sans qui ce marché ne pourrait avoir lieu.

*L'association Maza'Val*



# Repas des Aînés

C'est dans une ambiance festive que s'est déroulé le traditionnel repas des Aînés de la commune. Ils étaient une soixantaine à s'être déplacés pour savourer le délicieux repas de Noël concocté par le chef du restaurant scolaire et ses assistantes.

Le Maire, Yvette Aubisse, entourée de conseillers municipaux, d'élus de Condat et du Vigen, de la conseillère générale Annick Morizio et d'un représentant de la gendarmerie, a souhaité la bienvenue à tous pour ce dernier repas de la mandature et a remercié le personnel qui s'est investi sans compter pour la réussite de cette manifestation.

Au cours du « trou limousin », un hommage en images a été rendu à Albert Denis qui nous a quittés récemment.

Après ce moment d'émotion, chacun a pu admirer ses prouesses de danseur au cours du diaporama du repas 2012 et l'ambiance était plutôt à la fête !

L'orchestre de Vincent Gavinet, originaire de Solignac, a animé la journée avec beaucoup de talent et de diversité dans les choix musicaux.



Ce n'est qu'à la tombée de la nuit que chacun a songé à regagner son logis.

Pour les aînés qui n'avaient pu se déplacer, un colis gourmand leur a été offert. Comme chaque année, le personnel communal a fait la distribution avant Noël.



*Le personnel municipal après le récital d'Eric*

# 30<sup>ème</sup> Concert de Noël aux Chandelles



Le vendredi 20 décembre dernier, l'abbatiale illuminée de mille chandelles accueillait le 30<sup>ème</sup> concert de Noël.

Pour cet évènement, l'association Renaissance de Solignac le Vigen a donné carte blanche au violoniste Patrice Fontanarosa habitué des lieux. Il a choisi de se produire avec Nemanja Radulovic, jeune violoniste virtuose franco-serbe, tête d'affiche du dernier festival de la Chaise Dieu. Ces deux grands violonistes de renommée mondiale étaient entourés des « Trilles » : Guillaume Fontanarosa violon, Frédéric Dessus violon, Bernard Causse alto, Anne Biragnet violoncelle, et Nathanaël Malnoury contrebasse. Avec émotion, passion et complicité, Patrice Fontanarosa et Nemanja Radulovic se sont donné la réplique. Les 600 spectateurs, ravis et sous le charme, ont célébré joyeusement les 30 ans du concert !

En ouverture, des chants de Noël ont été interprétés par la chorale Cantabile dirigée par Christelle Costa. Un travail de grande qualité ovationné par le public !

En 30 ans de musique, de passion et d'amour pour Solignac, l'association Renaissance a allumé plus de 55 000 chandelles dans l'abbatiale ! De quoi souffler un bel anniversaire !

